

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 8 août 2022**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt-heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean
Jean-Yves Gosselin
Jean-Guy St-Pierre

Mesdames
Chantal Blanchette
Melyssa Talbot Blais
Isabelle Furlotte

Absence motivée : Sandra Proulx

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

R-131-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ouvrir cette séance régulière du Conseil, il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi 4 juillet 2022
- 4 Adoption des comptes à payer
- 5 Administration
 - 5.1 Embauche d'un responsable des travaux publics
 - 5.2 Embauche d'un opérateur journalier aux travaux publics
 - 5.3 Embauche d'un chauffeur journalier aux travaux publics
 - 5.4 Embauche d'une ressource consultante
 - 5.5 Achat de deux climatiseurs (loisirs et bureau)
 - 5.6 Adhésion comme membre à la Fédération Québécoise des chasseurs et pêcheurs - Chaudière Appalaches

- 5.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 000-2022 modifiant le règlement no. 254-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
- 6 Sports et loisirs
 - 6.1 Achat de feuilles de polyboard (bandes) pour la patinoire.
- 7 Travaux Publics
 - 7.1 Achat de calcium
- 8 Eau – aqueduc – égouts
- 9 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies pour juillet 2022
 - 9.2 Remplacement des vitres thermos à la caserne des pompiers
- 10 Urbanisme
 - 10.1 Demande d'appui pour la CPTAQ (lot 3475211 du cadastre du Québec).
- 11 Dossiers et projets en cours
 - 11.1 Projet domiciliaire avec l'association de l'aide à l'immigration
- 12 Correspondance
- 13 Varia
 - 13.1
- 14 Période de questions
 - 14.1
- 15 Levée de la séance régulière

R-132-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par : Isabelle Furlotte

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 4 JUILLET 2022

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-133-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 4 juillet 2022 sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS DE JUILLET 2022

Journal l'Écho, remboursement frais de poste	308,20
Fax	2,00
Permis	200,00
Loyers	3850,00
Bar	37,80
Location salle	200,00
Dek hockey, inscription	150,00
Déneigement rue du Rocher	244,10
FSST, crédit au compte	47,22

Camp de jour, inscriptions	2988,00
Cours de natation	330,00
Dek hockey, commandite Coffrage Appalaches	500
Berthier-sur-Mer, 4 semaines dépôt résidus verts	800,00
Canton 600	437,70
Cabane à sucre (profit Camp de jour)	186,75
Bac déchet et récupération	230,00
TOTAL :	10 511,77

COMPTES À PAYER AOÛT 2022

Postes Canada, achat 1000 timbres	1057,77
Hydro-Québec, Usine de filtration 4338,66 Éclairage public 830,14 Clignotants 43,52 Climatisation Loisirs 108,32 Maison Paroisse nv 96,47	5417,11
Bell Mobilité, Iphone Loisirs et Garage	172,61
Vidéotron, Bureau 287,93 Garage 103,02 Usine filtration 105,18 Surpresseur St-Pierre 36,11 Loisirs 170,51 Bibliothèque 104,98	807,73
Energir Garage 21,67 Maison Paroisse 156,64 Loisirs 375,67 Caserne 44,62	598,60
VISA, Google 46,80 Apple Music 17,23	2207,66
Ministre Revenu Québec, remise de juillet 2022	12644,30
Ministre Revenu Québec, pensions alimentaires	1199,48
Revenu Canada, remise de juillet 2022	4228,68
Retraite Québec, remise de juillet 2022	416,90
La Fabrique, loyer d'août 2022, Bibliothèque du Rocher	350,00
REMB. CELLULAIRE de juillet 2022 Jean-Eudes Gaudet 25,00 Réjean Pellerin 25,00 Patrick Moreau, 25,00	75,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho	234,02
BuroPro Citation, 3 caisses papier, papeterie	468,39
Medial Service, forfait semestriel juillet à déc. 2022	485,00
Service et entretien Paysager Daniel Ross, tonte de pelouse	3736,68
L'Écho St-François, publication	672,60
Raymond Chabot Grant Thornton, hon. Prof. coût net collecte	1264,73
6tem TI, support à distance	172,46
MDM Publicité, chandails dek hockey	1598,16
9196-4056 Qc inc., location toilette chimique Canton 600	229,95
Nadia Bouffard, remb. factures Canton 600, Camp de jour, piscine	127,76
Weed Man, gestion des mauvaises herbes	1793,00
L. Bouffard Sports inc., pièces piscine	1117,26

Les Concassés du Cap, Collecte juin et juillet 2022.....	9000,44	
Conteneurs Garage.....	3844,22	12844,66
UBA, soude caustique		8826,81
Linde, 1946m ³ à 0,3814		900,46
Groupe Corriveau EPC, mettre isolant sur sortie eau piscine		1722,41
René Samson, réparation flotte pompe étangs aérés		238,86
Centre du Camion Paré, batteries camion service incendie		413,73
Sinto, graisse (Garage)		303,53
Carrières Rive-Sud, gravier		634,93
Gravier Saint-Raphaël, asphalte recyclée		413,57
Aurèle Gendron, fauchage bord des routes		1368,20
Monyvill, 12 h pelle à 95\$.....	1140,00	
2 h camion à 130\$.....	260,00	
3 h manœuvre à 25\$.....	75,00	
1 compacteur à 160\$.....	160,00	
(Ponceau Prairies, traverse ch. Prairies et Ste-Catherine)		1879,85
Philiat Blais & Fils, 25,5 h pelle hitachi EX 120 à 125,00.....	3187,50	
2 transports à 100\$.....	200,00	
12 h camion à 100.....	1200,00	
12 h main-d'œuvre à 60\$.....	720,00	
8,5 h main-d'œuvre 2 hommes à 125\$.....	1062,50	
1 plaque vibrante à 50\$.....	50,00	
13,5 h rouleau compacteur à 90\$.....	1215,00	
1 transport rouleau à 60\$.....	60,00	
4 h mini excavatrice à 90\$.....	360,00	
3 transports mini excavatrice à 60\$.....	180,00	
8 h pelle hitachi 50 à 95\$.....	760,00	
1 armature.....	50,00	
1 bois et veneer.....	110,00	
2 verges béton à 275\$.....	550,00	
1 terre brune tamisée.....	125,00	
220 pi ² pelouse roulée avec transport à 1,25\$.....	275,00	
(Job Yves Boissonneault, piscine, Patrick Lizotte, 3 ^e rue Est (trottoir et chaîne de rue)		11618,29
Canadian Tire, pièces et accessoires Garage.....	829,91	
Loisirs.....	821,57	1651,48
Enercycle, enfouissement juin 2022		4526,93
Ethier Avocats, hon. prof. récupération supp. tps-tvq		376,80
Aquatech, opération usine d'eau potable et ass. des eaux		9772,87
Uline Canada, casiers et horloge piscine		2045,86
MS2Contrôle, installation du « buzzer » sur tableau dek hockey		414,22
SMB, réparation		236,68
Monyvill, 3,5 h pelle à 95\$ (Montée des Prairies).....	332,50	
3 h camion à 130\$.....	390,00	
7,92 tm gravier à 18,06.....	143,04	
5 tm mg20b à 25\$.....	125,00	
1 caméra (salle des Fêtes).....	160,00	
1 débouchoir électrique (salle des Fêtes).....	40,00	
2 h manœuvre à 40\$ (salle des Fêtes).....	80,00	1460,80
Garage MTY, réparation camion Ford		222,72
Service de Réparation JP, pièces machinerie		744,99
Canadian Tire, savon et siphons (Loisirs)		32,70
Macpek, batteries niveleuse et pièces		985,54

Vt-0, produits hygiéniques	160,73
Fabrication Blais Métal, rack aluminium pour boyau incendie	1230,30
Les Constructions R. Paradis, travaux ascenseur	4325,94
Groupe SID ass., hon. prof. projet d'ascenseur	1451,56
MolsonCoors, bière (Loisirs)	800,92
Philiass Blais & Fils, 1 h mini excavatrice à 90\$ 90,00 1 transports 60,00	172,47
Marguerite Bouffard, entretien Loisirs	580,00
Jocelyne Noël, entretien bureau	150,00
Rolande Gamache, remb. facture comité d'embellissement	59,77
Edouard Morin, remb. facture Camp de jour	180,36
Energycycle, enfouissement juillet 2022	3856,49
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL juin 2022	2479,03
MRC de Montmagny, Tonnage mai et juin 2022 4465,85 Vidange urgence fosses mai 2022 395,19	4861,04
CIM, soutien technique géomatique	178,21
BuroPro Citation, contrat entretien photocopieur	60,75
Victoria Aubé, remb. requalification sauveteuse	115,00
Pagenet, téléavertisseurs	57,20
Les Entreprises JR Morin, asphaltage manuel et mécanisé	104837,77
Construction SRB, sciage bordures de béton	318,71
Saint-François Pharma, eau déminéralisée	16,36
Ultramar Arrêt Stop, essence	489,53
Pièces d'Auto GGM, pièces équipements	959,40
Dépanneur Servi Express, glace Canton 600	10,70
SMB Performance, pièce petit moteur	28,72
REM, réparation pompe piscine	413,22
Agat Laboratoires, analyse eau potable et eaux usées	1663,69
Pièces d'Autos Carquest, pièce	50,38
Excavations Laurent et Frédéric Proulx, location pelle sans Opérateur demi-journée	275,94
Aréo-Feu, adaptateur service incendie	725,49
Javel Bois-Francs, chlore usine	1397,72
Signalisation Lévis, 25 poteaux galvanisés + vanne	1491,81
Miller Zoo inc., sortie Camp de jour	1650,38
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
Linde Canada, oxygène + location réservoir (usine)	1702,92
Pouliot Service enr., réparation réfrigérateur Loisirs	97,73
Macpek, pièces niveleuse	801,58
AVANTIS, matériel divers Ponceau (Prairies) 692,85 Canton 600 14,91 Pav. Bédard 9,18 Comité d'embellissement 50,99 Baseball 96,23 Usine d'eau potable 35,58 Piscine 155,13 Garage 457,44 Loisirs 88,70	1601,01
Edouard Morin, Remb. factures Camp de jour 49,83 Frais déplacement 202 km 86,86	136,69
CIM, soutien et hébergement rôle en ligne	592,58
Transport Collectif MRC Montmagny, 2 autobus pour le Zoo Miller (Camp de jour)	675,00
Fleurs et Jardins Lemieux, fleur décès M. Jacques Dumas	200,06

Jeu Gonflable Québec, canon à mousse, course nordique, (Camp)	1264,73
Les Concassés du Cap, transport conteneur résidus verts	321,92
Jean-François Bonneau, feux d'artifice (Camp de jour)	400,00
TOTAL :	247 561,15

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

R-134-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Isabelle Furlotte
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :
D'adopter les comptes à payer.

5 ADMINISTRATION

5.1 EMBAUCHE D'UN RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

À la suite de l'annonce du départ de monsieur François Morin à titre de responsable des travaux publics, la Municipalité a procédé à un appel de candidature afin de combler ce poste.

À la suite de la réception de plusieurs candidatures et de plusieurs entrevues réalisées, le comité de sélection a retenu la candidature de monsieur Félix Paré afin de combler le poste de responsable des travaux publics.

Après analyse et discussion;

R-135-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter la candidature de monsieur Félix Paré à titre de responsable des travaux publics selon l'entente intervenue entre les parties. Monsieur Paré entrera en fonction dans la semaine du 22 août 2022.

5.2 EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

À la suite de l'annonce du départ de monsieur Sylvain Lemieux à titre d'opérateur et journalier aux travaux publics, la Municipalité a procédé à un appel de candidature afin de combler ce poste.

À la suite de la réception de plusieurs candidatures et de plusieurs entrevues réalisées, le comité de sélection a retenu la candidature de monsieur Stéphane Chouinard afin de combler le poste d'opérateur et journalier aux travaux publics.

Après analyse et discussion,

R-136-2022

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter la candidature de monsieur Stéphane Chouinard à titre d'opérateur et journalier aux travaux publics selon l'entente intervenue entre les parties. Monsieur Chouinard est entré en fonction ce lundi 8 août 2022.

5.3 EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

Afin de combler un poste de chauffeur journalier aux travaux publics, le comité de sélection a retenu la candidature de monsieur Maxime Blais afin de combler ce poste.

Après analyse et discussion,

R-137-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter la candidature de monsieur Maxime Blais à titre de chauffeur journalier aux travaux publics selon l'entente intervenue entre les parties rétroactivement au lundi le 25 juillet 2022.

5.4 EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE POUR LA GESTION DE PROJETS À CONTRAT

Afin d'aider la municipalité à faire avancer divers projets, une ressource consultante a été rencontrée pour connaître les possibilités offertes à la municipalité en termes d'aide à la gestion de projet.

Après analyse et discussion,

R-138-2022

IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De retenir les services de madame Johanne Cyr, consultante, à contrat, afin de s'occuper de différents dossiers de développement pour la municipalité. Le temps alloué à la gestion de projet sera de 12 heures par semaine au tarifs horaire de 65\$ et ce jusqu'à la fin décembre 2022.

5.5 ACHAT DE DEUX CLIMATISEURS (LOISIRS ET BUREAU)

Afin de répondre aux besoins des loisirs et du bureau municipal en termes de climatisation, l'achat de deux climatiseurs portatifs ont été nécessaires.

Après analyse et discussion,

R-139-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Melyssa Talbot Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'entériner l'achat de deux climatiseurs soit un pour les loisirs et l'autre pour le bureau municipal.

5.6 **ADHÉSION COMME MEMBRE À LA
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS
ET PÊCHEURS – CHAUDIÈRES APPALACHES**

La Municipalité a reçu la visite du Président et du Vice-président de la Fédération Québécoise des chasseurs et pêcheurs -Chaudières Appalaches. Le but de cette rencontre était de solliciter la municipalité à titre de membre et par le fait même de nous informer que nous pouvions bénéficier d'un montant de 1000\$ annuellement en tant que membre pour notre activité La pêche en herbe qui se déroule annuellement à Morigeau.

Après analyse et discussion,

R-140-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adhérer à titre de municipalité membre à la Fédération Québécoise des chasseurs et pêcheurs -Chaudières Appalaches au coût de 150.00\$ annuellement.

5.7 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE
RÈGLEMENT 283-2022 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NO. 254-2018 – CONCERNANT
LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS
LES ENDROITS PUBLICS**

ATTENDU QUE le conseil municipal juge nécessaire de modifier le règlement pour assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement et le bien-être général sur le territoire de la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge nécessaire d'assurer la sécurité et la tranquillité des endroits publics sur son territoire;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la session du 8 août 2022;

Après analyse et discussion,

R-141-2022

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Furlotte

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le présent règlement soit adopté.

Le présent règlement numéro 283-2022 modifie le règlement numéro 254-2018 et ses amendements.

ARTICLE 2 – DÉFINITIONS

La définition suivante est ajoutée à l'article 2 :

Fumer : Vise également l'usage d'une cigarette électronique ou tout autre dispositif de cette nature.

ARTICLE 19 – ÉCOLE ET PISCINE

Nul ne peut, sans motif raisonnable, se trouver sur le terrain d'une école du lundi au vendredi entre 7 h 00 et 17 h 00.

Il est interdit à toute personne de fumer dans les locaux, les bâtiments ou sur les terrains mis à la disposition d'un établissement d'enseignement.

ARTICLE 26 – AMENDES

L'article 26 est remplacé par l'article suivant :

Quiconque contrevient à l'un des articles 3 à 24 de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 200 \$ pour une première infraction et de 400 \$ en cas de récidive dans les douze (12) mois suivant la déclaration de culpabilité.

ARTICLE 27 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

6 SPORTS ET LOISIRS

6.1 ACHAT DE FEUILLES DE POLYBOARD (BANDES) POUR LA PATINOIRE

La Municipalité a demandé une soumission à la compagnie Permafib pour l'achat de 10 feuilles de polyboard (bandes de patinoire) pour un coût total de 3 770.00 avant taxes et transport.

Après analyse et discussion;

R-142-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Melyssa Talbot Blais
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De procéder à l'achat de 10 feuilles de polyboard au coût de 3770.00\$ taxes et transport en sus.

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 ACHAT DE CALCIUM

Afin de répondre aux besoins de la municipalité en termes de produit de calcium, une demande de soumission a été soumise à deux fournisseurs.

Sel Warwick 27.42/sac livré

Somavrac 28.03/sac livré

Après analyse et discussion;

R-143-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

De procéder à l'achat du calcium avec la compagnie Sel Warwick, plus bas soumissionnaire au coût de 27.42\$ du sac de 35 kilo livré.

8 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

Aucun point

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR JUILLET 2022

Le rapport mensuel du service des incendies pour juillet 2022 est déposé au conseil.

9.2 REMPLACEMENT DES VITRES THERMOS À LA CASERNE DES POMPIERS

La municipalité a demandé à la compagnie Fenestration Roy une soumission pour le remplacement des vitres thermos à la caserne afin de répondre à un besoin d'entretien et d'économie énergétique.

La soumission reçue est au montant de 3 443.85\$ taxes incluses.
Après analyse et discussion;

R-144-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Isabelle Furlotte
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'accepter la soumission de la compagnie Fenestration Roy pour le remplacement des vitres thermos de la caserne au montant de 3 443.85\$ taxes incluses.

10 URBANISME

10.1 DEMANDE D'APPUI POUR LA CPTAQ (LOT 3 475 211 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU que monsieur Marc-André Bonneau soumet une demande afin d'utiliser à des fins résidentielles accessoires une partie de sa propriété;

ATTENDU que la reconfiguration de l'emplacement résidentiel permettrait notamment d'aménager un nouveau champ d'épuration des eaux usées, d'intégrer un garage, un hangar et sa grange utilisés pour des fins résidentielles accessoires;

ATTENDU que monsieur Bonneau utilise la grange comme garage et comme entrepôt en période hivernale depuis qu'un permis lui a été attribué à cet effet en 2005;

ATTENDU que cette demande n'aura pas d'impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles,

ni sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants;

ATTENDU que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

Après analyse et discussion;

R-145-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Isabelle Furlotte

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'appuyer la demande déposée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) par monsieur Marc-André Bonneau.

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

11.1 PROJET D'IMMEUBLE À LOGEMENTS EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION DE L'AIDE À L'IMMIGRATION

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a été approchée par la MRC de Montmagny afin de connaître son intérêt pour l'implantation d'un projet d'immeubles à logements sur son territoire;

Attendu que la construction de ces logements serait effectuée par l'Association de l'aide à l'immigration;

ATTENDU QUE la Municipalité est aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité a de la difficulté à loger ses nouveaux arrivants;

ATTENDU QUE la Municipalité possédera sous peu un terrain pouvant répondre au besoin d'un tel projet d'immeuble à logements;

POUR CES MOTIFS,

Après analyse et discussion;

R-146-2022

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De mandater le Maire et le directeur général et greffier-trésorier à donner suite à l'offre proposée par l'association de l'aide à l'immigration dans le contexte du préambule de la présente résolution et de signer un engagement au nom de la Municipalité pour la fourniture du terrain nécessaire à l'érection des nouveaux logements locatifs, conditionnellement à ce suit :

1. À l'acquisition par la Municipalité du terrain nécessaire à la réalisation de ce projet suivant un règlement qui comportera un emprunt nécessitant les approbations requises;

2. À la validation du cadre juridique permettant à la Municipalité de céder, comme mesure d'aide, le terrain nécessaire à la réalisation des logements locatifs;
3. À l'approbation, s'il y a lieu, de la réglementation nécessaire à la mise en œuvre d'un programme d'aide;
4. À la modification de la réglementation d'urbanisme pour permettre la réalisation du projet comportant le nombre d'unités de logement qui fera l'objet du projet dans la zone concernée.

12 CORRESPONDANCE

Aucune

13 VARIA

Aucun

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

14.1 QUELQUES QUESTIONS DU PUBLIC

Le conseil municipal a reçu et répondu à quelques questions et demandes d'information du public.

- Une question de madame Samson concernant son dossier.
- Une question de madame Collin concernant sa bordure de rue.

15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

L'ordre du jour étant épuisé,

R-147-2022

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'adopter la levée de la séance régulière du conseil. Il est présentement 20h27.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.